

Le Comité du patrimoine mondial décide de retirer le site iranien de Bam et son paysage culturel de la Liste en péril

Phnom Penh (Cambodge), 17 juin – Le Comité du patrimoine mondial a jugé que les améliorations apportées à la gestion et à la conservation du site de Bam et son paysage culturel, République islamique d'Iran, justifiaient que le bien soit retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Bam a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2004, juste après avoir subi un tremblement de terre de grande ampleur. Les dégâts causés par le séisme avaient justifié l'inscription simultanée du site sur la Liste du patrimoine en péril. Le Comité a pris acte du fait que la citadelle, qui a connu son apogée entre le 7^e et le 11^e siècle, avait été suffisamment stabilisée et que sa gestion était satisfaisante. Il estime que le site est désormais sain.

Le Comité du patrimoine mondial tient actuellement sa 37^e session. L'examen de l'état de conservation des sites inscrits sur la Liste du patrimoine en péril se poursuivra demain. L'inscription de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial aura lieu dans la semaine.

Contacts médias : Roni Amelan et Agnès Bardon, +33 (0)6 31 54 30 36 ou +855 95 440 774

Des photos seront téléchargeables à l'adresse suivante : www.unesco.org/new/whc-photos

Des vidéos seront disponibles à l'adresse suivante: <http://www.unesco.org/new/new-inscriptions>

Retransmission des débats en ligne : <http://whc.unesco.org>